

## SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2016

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la démission, acceptée le 02 novembre 2016 par Mme la Préfète, de Mr Philippe Ducroq de ses fonctions d'Adjoint et de Conseiller Municipal.

Sur proposition de Mme le Maire, il est décidé de maintenir le nombre des Adjoints à deux.

Sur proposition de Mme le Maire, il est décidé qu'il sera procédé à l'élection d'un Adjoint sans élections complémentaires préalables.

Sur proposition de Mme le Maire, il est décidé que le nouvel Adjoint élu prend place au dernier rang du tableau des Adjoints.

### Constitution du bureau

Présidente : Mme BEAUDOUIN, Maire

Le Conseil Municipal a désigné comme assesseurs :

Mr LARGILLET Marc et Mme FAUVEL Catherine

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection du 2<sup>ème</sup> Adjoint.

1er tour de scrutin

Chaque conseiller Municipal, à l'appel de son nom a remis sous pli fermé au président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	00
nombre de votants (enveloppes déposées).....	14
a déduire : bulletins blancs/nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	03
reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	11
Majorité absolue.....	06

### 1er tour de scrutin

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

ont obtenu :

Mr Tony LEURY	neuf VOIX
Mr Christophe BIARD	une VOIX
Mr Gérard LECOQ	une VOIX

Mr Tony LEURY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2ème Adjoint

Mme BEAUDOUIN Marie-France a déclaré installés :

Mr PETIT Yves 1er Adjoint et Mr LEURY Tony 2ème Adjoint

Observations et réclamations : NEANT

Ont signé les Membres présents

### **Indemnités de fonction des Adjointes**

Les deux adjoints se retirent.

Les Membres du Conseil après avoir pris connaissance du barème correspondant aux indemnités de fonction des Adjointes de commune de 500 à 999 habitants, sur proposition de Mme le Maire suivant l'article 2123-24 du code général des collectivités territoriales et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil fixent comme ci-après l'indemnité brute mensuelle des deux adjoints : 8.25 % de l'indice 1015.

Cette indemnité sera versée à compter du 15 novembre 2016. Les Adjointes sont rappelés.

### **Election de la Commission d'Appel d'Offres**

Il est rappelé que Mme Marie-France BEAUDOUIN, en tant que Maire, est Présidente de droit de la Commission d'Appel d'Offres.

Les Membres du Conseil décident ensuite de procéder à l'élection du remplaçant de Mr Philippe Ducroq, titulaire démissionnaire à la Commission d'Appel d'Offres.

A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas procéder au scrutin secret, en application de l'article 142 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 complétant l'article L-2121-21 du code général des collectivités territoriales.

#### Election d'un membre titulaire

est élu à l'unanimité des votes : Mr PETIT Yves qui déclare accepter le mandat.

### **Représentants de la Commune auprès des Syndicats Intercommunaux**

Suite à la démission de Mr DUCROQ Philippe acceptée par Mme la Préfète le 02 novembre 2016, les Membres du Conseil fixent comme ci-après les représentants de la Commune auprès des Syndicats Intercommunaux :

#### Syndicat

#### Titulaires

#### Suppléants

SIVOSS Verger de Caux	MM BEAUDOUIN-PETIT- LEURY	MM RENOULT-HALBOURG-DOURY
SIVOSS Yerville	MM BEAUDOUIN-PETIT	MM FAUVEL-MONTIER
SDE 76	MM PETIT	MM LEURY
SIAEPA Yerville	MM BIARD-LEURY	MM BEAUDOUIN-PETIT

#### Bassins Versants

- Durdent	M HALBOURG	MM FAUVEL
- Caux-Seine	M LEURY	MM DANNEBEY
- Austreberthe	M PETIT	M BIARD